

## Réunion du Comité Syndical du 13 SEPTEMBRE 2016 COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 29 Août 2016

Président de séance : Monsieur Gilles BENOIT (Commune de Saint-Eloy-de-Gy)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique TELLIEZ (Commune de Saint-Doulchard)

Présents avec voix délibérative : M. THEBAULT (Allogny) ; M. DESHOULIERES (Allouis) ; M. NAUDET (Aubinges) ; Mme CHAUVEAU (Azy) ; M. BOUGRAT (Brécy) ; M. GOUVERNAIRE (Chaumoux-Marcilly) ; M. POLICARD (Farges-en-Septaine) ; M. RIVAUD (Foëcy) ; M. SAUTEREAU (Gron) ; Mme URBAIN (Humbligny) ; Mme RASSION (La Chapelle-Saint-Ursin) ; M. DUPERAT (Marmagne) ; M. BLIAUT (Mehun-sur-Yèvre) ; M. BLAIN (Menetou-Salon) ; M. PASSE (Montigny) ; M. MAROT (Morogues) ; M. RIPARD (Moulins-sur-Yèvre) ; M. LANZARONE (Nohant-en-Goût) ; M. CHAROY (Osmoy) ; M. PARFAIT (Pigny) ; M. LETOURMY (Quantilly) ; M. DESROCHES (Rians) ; Mme SAISSSELIN (Saint-Céols) ; M. TELLIEZ (Saint-Doulchard) ; M. BENOIT (Saint-Eloy-de-Gy) ; M. BARON (Sainte-Solange) ; M. LOURY (Saint-Martin-d'Auxigny) ; Mme LEBLANC (Saint-Michel-de-Volangis) ; M. GROUSSON (Saint-Palais) ; M. de PAUL (Soulangis) ; M. TERNIER (Vasselay) ; M. HOVASSE PRELY (Vierzon) ; M. COSSON (Vignoux-sous-les-Aix) ; M. VAGNAT (Villequiers).

Présents sans voix délibérative : Mme TAILLANDIER (Menetou-Salon) ; Mme GUILLAUDEAU (Rians) ; M. RENARD (Sainte-Solange) ; M. ROMAIN ( Villequiers) ; Mme DA SILVA-GENIN (Bourges).

Absents excusés : M. ACOLAS et Mme TEYSSIER (Avord) ; M. BLANC et M. TINAT (Bourges) ; M. SARREAU et M. KERVELLA (Etrechy) ; M. BENARD (Fussy) ; M. TAUPIN (Marmagne) ; M. SALAK (Mehun-sur-Yèvre) ; Mme LESPAGNOL (Nohant-en-Goût) ; M. DOHOLLOU et Mme DANCHOT (Saint-Germain-du-Puy) ; Mme MATHONNIERE (Saint-Michel-de-Volangis) ; Mme TORCHY et M. BREUIL (Vignoux-sur-Barangeon).

Pouvoirs : M. ACOLAS (Avord) à M. DUPERAT (Marmagne) ; M. BLANC (Bourges) à M. BENOIT (Saint-Eloy-de-Gy) ; M. DOHOLLOU (Saint-Germain-du-Puy) à M. COSSON (Vignoux-sous-les-Aix) ; Mme TORCHY (Vignoux-sur-Barangeon) à Mme SAISSSELIN (Saint-Céols).

Monsieur Gilles BENOIT, Président ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint.

### Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

M. Dominique TELLIEZ (Commune de Saint-Doulchard) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

### Approbation du compte-rendu

M. BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu ; en l'absence de remarques, le compte-rendu du 07/07/2016 est approuvé à l'unanimité.

### Fusion SIVY/SIAVB : Location bureau (Délibération présentée par Mme SAISSELIN)

#### Projet de délibération sur table n° 19/2016

#### Fusion SIVY-SIAVB : Location bureau

Le Président expose :

Vu l'arrêté n° 2016-1-0500 du 25 mai 2016 définissant le projet d'un nouveau syndicat de communes issu de la fusion du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) et du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Vallée du Barangeon (SIAVB) dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale ;

Considérant une réorganisation à venir du SIVY nécessitant la location d'un second local approprié ;

Il est proposé au Comité Syndical :

- d'autoriser le Président à signer tout document utile relatif à cette location ;
- d'imputer la dépense pour ce contrat à l'article 6132 du budget primitif 2016, tel qu'il a été voté.

Pour : —  
Contre : —  
Abstention (s) : —

Pour : 38

Contre : 0

Abstention(s) : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.**

Monsieur ROMAIN (Commune de Villequiers) demande le coût de la location de ce second bureau.

Monsieur BENOIT mentionne que les conditions discutées avec Bourges Plus sont identiques à la location du 1<sup>er</sup> bureau (soit 60 € /m<sup>2</sup>/an HT (subvention accordée)).

Monsieur ROMAIN précise sa question et indique être favorable à ce projet après l'avoir constaté par lui-même.

Monsieur PASSE (Montigny) demande la surface du bureau.

Monsieur BENOIT indique 54,10 m<sup>2</sup> soit 102,27 m<sup>2</sup> les deux bureaux.

Il est redemandé le montant. Madame SAINT-GENEST et Monsieur BENOIT indiquent un coût total de location à 8 551,69 €/an pour les 2 bureaux (avec subvention).

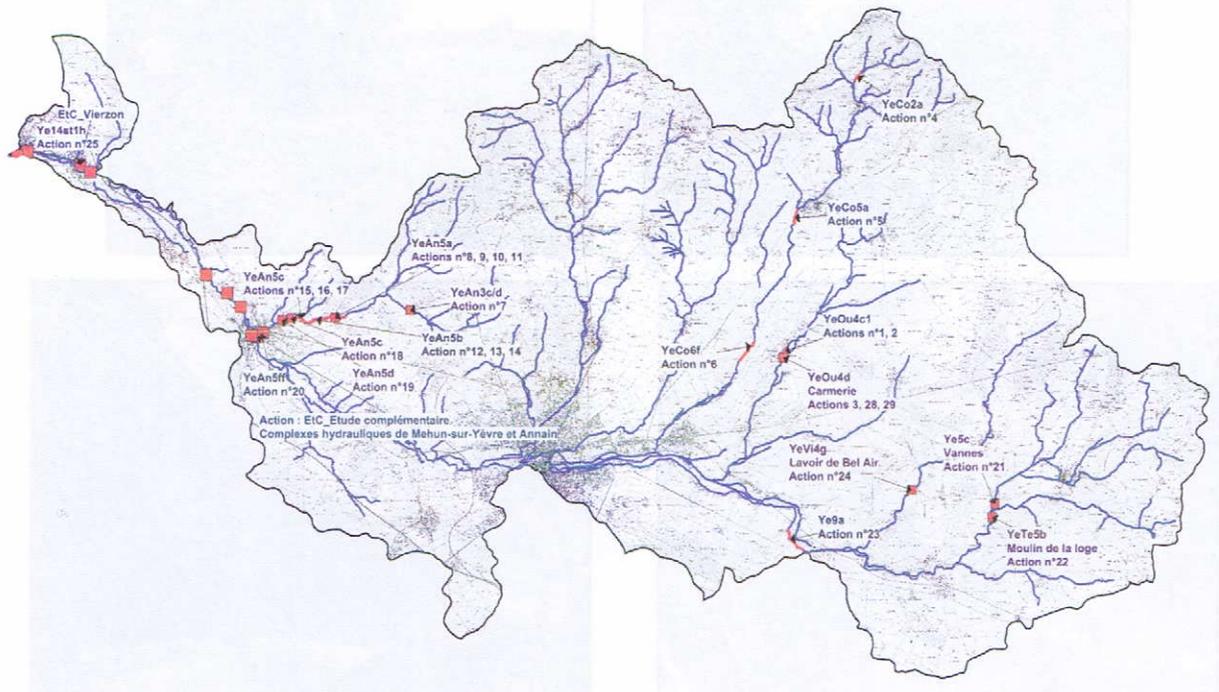
Monsieur BENOIT laisse la parole à Jérémy JOLIVET pour aborder les différents points d'actualité.

## POINT D'ACTUALITE DU SYNDICAT

### ETUDE ET TRAVAUX EN COURS

#### Etude, travaux et prestations diverses

Monsieur JOLIVET rappelle la localisation des actions en année 2016 avec notamment l'étude, les travaux sur l'Annain, le Colin, l'Ouatier et l'Yèvre médian.



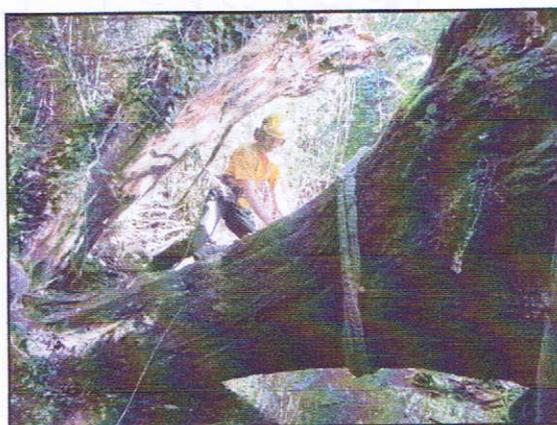
#### Etude, travaux et prestations diverses, point général 2016

Monsieur JOLIVET précise via le tableau avec le code couleur la validité, le degré de réalisation et l'évolution des actions.

n° action	Commune	Rivière	Code d'action	Description sommaire	Linéaire / unité	Validité technique	Signatures conventions	Degré de réalisation	Remarque
1	Sainte-Solange	Ouatier	PLT1	Étude 2015 ; création d'un lit d'étiage	250m			fin sept	100m
2	Sainte-Solange	Ouatier	R2	Etude 2015 Création d'une ripisylve, action 1	100m			Fin sept	100m
3	Sainte-Solange	Ouatier	O	Nouvelle gestion du vannage communal	/		En cours	automne	Passage en conseil municipal
4	Morogues	colin	R1	Restauration légère de la ripisylve	100m				Gestion embâcles
5	Les Aix d'Angillon	colin	EMB	Action embâcles	150m				2 points d'interventions
6	Sainte-Solange	colin	R2	Action plantation ripisylve fonctionnelle	550m		En cours	Nov/déc	300 à 350m sur 550m
7	Berry-Bouy	Annain	O	Convention de gestion de vanne	/			automne	Visite et étude en août 2016
8	Berry-Bouy	Annain	ABR	Aménagement d'abreuvoirs	2				
9	Berry-Bouy	Annain	CLO	Aménagement d'une clôture pour l'élevage	1040m				
10	Allouis/B.S/Mehun	Annain	O	Suppression d'une chute, pont communal	/			automne	marché gré à gré en sept
11	Berry-Bouy	Annain	FRB	Aménagement de gué à béton	1	d'avantage			
12	Allouis / Mehun	annain	ABR	Aménagement d'abreuvoirs	4				7 gués ;
13	Allouis / Mehun	Annain	CLO	Aménagement d'une clôture pour l'élevage	920m				5 descentes aménagées ;
14	Allouis / Mehun	l'annain	R2	Plantation d'une ripisylve fonctionnelle	1100m	moins		Nov/déc	13 pompes de prairies ;
15	Allouis / Mehun	annain	ABR	Aménagement d'abreuvoirs	2				1 pompe solaire
16	Allouis / Mehun	Annain	CLO	Aménagement d'une clôture pour l'élevage	1700m				1,5km clôtures fixes ;
17	Allouis / Mehun	annain	R2	Plantation d'une ripisylve fonctionnelle	550m	moins		Nov/déc	2km clôtures électriques ;
18	Allouis / Mehun	Annain	O	Suppression d'une chute liée à un gué sauvage	/				Réaménagement de gué
19	Allouis / Mehun	Annain	O	Suppression d'une chute, ancien abreuvoir	/			En cours	Analyse en août 2016
20	Mehun	l'annain	R2	Plantation d'une ripisylve en partie communale	150m				Projet en attente
21	Baugy	Yèvre	O	Convention de gestion de vannes	/				Étude en oct
22	Baugy / Farges	Yèvre	O	Convention de Gestion de vanne	/				Étude en oct
23	Savigny-en-S	Yèvre	EMB	Gestion, traitement d'embâcles	200m			Automne	Déplacement action
24	Farges-en-Septaine	Villabon	O	Convention de gestion de vanne	/		En cours	Automne	Plus de vanne sur site
25	Vierzon	l'Yèvre	PLT1	Aménagement d'un chenal, restauration de lit	200m			Report à 2017	Etude SIVY 2015, changement d'action
26	Mehun-sur-Yèvre	Annain	EtAD	Etude continuité	> 5 ouv.				
27	Mehun-sur-Yèvre	Yèvre	EtAD	Etude continuité	1 ouvrage			En cours	Une seule étude, démarrage le 27 juin 2016
28	Vierzon	Yèvre	EtAD	Etude continuité	4 à 5 ouv.				
Suivi				Masse d'eau Annain, CARHYCE, acquisition de matériel				En cours	Modifications
Communication				Création site internet, plaquettes, panneaux d'information				En cours	Modifications

## Embâcles : Commune des Aix d'Angillon et Morogues

Monsieur JOLIVET indique que les travaux liés aux embâcles sur les Communes des Aix d'Angillon et Morogues se sont déroulés du 29 au 31 Août 2016. Monsieur JOLIVET précise que des évolutions sur cette thématique ont forcément eu depuis l'étude d'Egis en 2012-2013, les techniciens du SIVY ont prospecté en 2015 puis au printemps 2016. Les crues de juin ont ensuite demandées un nouveau passage pour voir l'évolution des embâcles. Il rappelle que le montant des travaux s'élève à 8 646,00 € TTC et qu'ils ont été réalisés par l'entreprise ATGER Arboristes. Il mentionne également le nouveau partage financier depuis la révision du 10<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau : AELB : 60 %, Région : 10 %, Département : 10 % et SIVY 20 %.



Monsieur JOLIVET précise qu'en parallèle, et depuis 2015, également suite à plusieurs sollicitations, d'autres prospections embâcles ont été réalisées en juillet/septembre, avec marquages et courriers aux propriétaires. Les techniciens du SIVY ont effectués un recensement sur les Communes d'Osmoy, Saint-Georges-sur-Moulon, et Bourges notamment.

Monsieur JOLIVET indique que l'entreprise pourrait être à nouveau sollicitée pour intervenir sur les Communes de Vignoux-sur-Barangeon, Vierzon, Saint-Georges-sur-Moulon et Osmoy (hors secteurs prévues initialement) mais toujours dans l'enveloppe financière prévue, en prenant en compte enjeux écologiques mais aussi liés aux inondations en analysant au cas par cas chacun des embâcles recensés, plusieurs dizaines cet été.

Monsieur POLICARD (Commune de Farges-en-Septaine) demande comment est fait le choix du SIVY.

Monsieur JOLIVET précise qu'il y a une ligne directrice de base définie dans le Contrat Territorial avec des secteurs écologiquement stratégiques. Il mentionne que s'il y a financement il faut une logique d'intérêt général et également prendre en compte la nouvelle compétence du Syndicat (acquise en février 2016) prévention des inondations.

Monsieur CHAROY (Commune d'Osmoy) demande si les délégués sont informés du déplacement des techniciens auprès des propriétaires.

Monsieur JOLIVET précise qu'en principe le SIVY informe généralement les délégués mais que ces derniers temps, pour faute de temps pour la cellule animation, les délégués sont informés plus tardivement voir aucunement. Les sollicitations ont été trop importantes pour les agents SIVY depuis le printemps, en plus de la bonne mise en œuvre des travaux prévus.

Monsieur DESHOULIERES (Commune d'Allouis) intervient par rapport aux embâcles au niveau du Moulin de Préau et précise que le Syndicat est un moyen technique en termes de connaissances.

Monsieur JOLIVET indique que techniquement ils ne sont pas problématiques, mais à la vue des sollicitations et de la cellule SIVY, il s'agit de mettre en place des stratégies d'accompagnement des riverains fonctionnelles. Comme par exemple la mise en place pour les propriétaires de regroupement d'acheteurs pour faire bénéficier des moindres coûts. Il indique qu'actuellement un listing d'entreprise pouvant intervenir pour les embâcles est disponible au sein de la cellule animation.

Monsieur ROMAIN (Commune de Villequiers) demande le devenir du bois.

Monsieur BENOIT et JOLIVET indiquent qu'il reste la propriété du propriétaire riverain, il est mentionné dans la convention entre le propriétaire et le Syndicat, par exemple :

- qu'il sera disposé au plus près du cours d'eau en dehors de la zone inondable,
- si le propriétaire souhaite le conserver, il précise la mise en place d'une benne pour la récupération...

Monsieur ROMAIN (Commune de Villequiers) s'interroge sur le devenir du bois auprès des services sociaux.

Monsieur BENOIT mentionne que le Syndicat n'est pas propriétaire du bois ; les bois coupés restent la propriété du propriétaire riverain.

### **Analyses et pêche électrique réalisée sur l'Annain (station DCE), Laboratoire de Touraine**

Monsieur JOLIVET stipule qu'une pêche électrique a eu lieu le 18 juillet 2016 et des analyses ont été effectuées afin d'acquies de la donnée.

### **Aménagements agricoles : Annain sur les Communes d'Allouis, Mehun-sur-Yèvre et Berry-Bouy**

Monsieur JOLIVET informe qu'actuellement se déroulent les travaux d'aménagements agricoles sur l'Annain. Il rappelle le coût de 61 047,60 € TTC avec la nouvelle répartition financière : AELB : 60 %, Région : 10 %, Département : 10 % et SIVY 20 %. Il précise que les aménagements (descentes aménagées, gués, pompes de prairie, pompes solaires, clôtures barbelées et électrique...) se réalisent sur 3 à 4 km de linéaire. Il mentionne le bon déroulement des travaux par l'entreprise Franck RENIER et souligne le très bon travail de Monsieur VISI pour accompagner les éleveurs et l'entreprise, et suivre l'avancement du chantier. Il indique qu'il pourra être proposé en fin de chantier une visite du secteur avec les élus.



Monsieur COSSON précise que le matériel utilisé par l'entreprise est très impressionnant et indique le travail très professionnel de Monsieur VISI.

Monsieur BENOIT stipule un tournant positif des travaux : les propriétaires étaient « frileux » aux réunions publiques et avec la concertation entre techniciens et propriétaires il y a eu une phase d'évolution des mentalités. Il précise que le démarrage des travaux est très important.

Monsieur NAUDET (Commune d'Aubinges) mentionne qu'en plus aucune participation financière n'est demandée aux propriétaires.

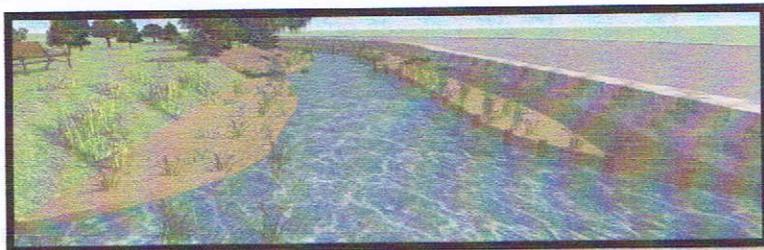
Monsieur JOLIVET précise que la Chambre d'Agriculture s'est déplacée plusieurs fois sur site.

Monsieur PASSE (Commune de Montigny) demande pourquoi la Chambre d'Agriculture n'a pas participé financièrement au Contrat Territorial.

Monsieur JOLIVET indique la contrainte d'une Déclaration d'Intérêt Général et que le partage financier est acté pour ce Contrat Territorial 2016-2020 ; cependant, des sollicitations et discussions pourraient avoir lieu avec la Chambre d'Agriculture dans un programme ultérieur.

## Travaux sur l'Ouatier à Sainte-Solange

Concernant les travaux sur l'Ouatier à Sainte-Solange, Monsieur JOLIVET précise que l'entreprise CHOIGNOT TP débuteront les travaux avec une semaine environ de retard, que les dernières conventions viennent d'être signées. Il indique que les techniciens ont réalisés la pose d'indicateurs le 25 Août 2016 pour une réalisation du protocole CARHYCE le 20 septembre 2016.



## Opérations ponctuelles

### Rians

Monsieur JOLIVET stipule qu'après les travaux de l'Ouatier à Sainte-Solange l'entreprise CHOIGNOT TP se rendra à Rians pour le réaménagement d'une buse, le retrait de l'ancien confortement de berge et la reconstitution d'une berge en pente douce sur l'Ouatier.

### Parassy

Concernant l'aménagement du pont cadre sur la Commune de Parassy, Monsieur JOLIVET mentionne que les travaux réalisés par Axiroute se sont déroulés du 07 au 09 Septembre 2016 pour un montant en charge du SIVY de 5 541,00 € TTC. Il indique le calage du pont cadre à 1,3 % de pente et de 30 à 45 cm d'enforcement. M. JOLIVET précise qu'un problème relatif à la longueur du cadre se dessine mais devrait être réglé rapidement.



## Etude continuité Yèvre Aval

Monsieur JOLIVET rappelle qu'une étude de 1 an se déroule, réalisée par le Bureau d'Etude Hydro M sur l'Yèvre Aval pour un coût de 119 000 € HT et précise le nouveau partage financier : AELB : 80 % et SIVY 20%. Il indique qu'une prochaine réunion aura lieu début octobre à Mehun-sur-Yèvre. Il mentionne également de nombreuses sollicitations cet été sur les ouvrages : problèmes, ventes, ...

## Sortie Ile Marie (Vierzon)

Monsieur JOLIVET stipule qu'une sortie sur l'Ile Marie a eu lieu avec le Conservatoire d'Espaces Naturels le 23 août 2016 pour la réalisation du cahier des charges sur les Forges à Vierzon et un report de l'action à 2017 accepté par les financeurs.

## Seuil de Mavois (Bourges)

Monsieur JOLIVET précise que la cellule animation essaye de suivre au mieux l'évolution du site de l'incident, ou un ouvrage à partiellement cédé au cours de la crue de juin 2016. Celui-ci était déjà identifié comme fragile et habimé lors de visites SIVY en 2012 et 2015.

## Stage 2016 (Laure MARTIN)

Monsieur JOLIVET laisse la parole à Laure MARTIN stagiaire au SIVY.

Laure MARTIN indique que les deux projets d'Avord et Gron avancent bien. Elle précise qu'à Avord deux réunions de présentation du projet se sont déroulées le 6 juillet et le 04 août pour la validation d'actions et qu'une prochaine réunion est programmée le 16 septembre avec les maraîchers.

Pour Gron, elle stipule qu'une réunion de présentation du projet aux propriétaires a eu lieu le 12 juillet et que des rendez-vous se sont déroulés sur le site avec les propriétaires pour valider les actions. Elle indique prochainement la réalisation de la rédaction des cahiers des charges et documents de consultation des entreprises.

Elle mentionne que son stage se terminera fin septembre et qu'elle soutiendra son rapport le 19 septembre à Lyon.

Elle indique la diversité des tâches effectuées durant sa période de stage et donc une ouverture plus large sur l'avenir et sa recherche d'emploi.

Le conseil applaudit et félicite Laure MARTIN pour son travail.

Monsieur JOLIVET précise que le projet est plus ambitieux que prévu sur Avord.

## **DIVERS - COMMUNICATION**

### Panneaux d'informations de chantier

Monsieur JOLIVET mentionne la réalisation de 25 panneaux par Amby'Pub situé à Bourges pour un coût de 3 384 € TTC (AELB : 60 %, Région : 20 %, SIVY : 20 %). Ils seront à disposition aux abords des travaux prévus, en cours voir finalisés.

Ils reprennent de façon ludique le type de l'action réalisée (élevage, embâcles, étude, plantation, travaux) et l'explication de l'intervention (entreprise, coût...).



## Vidéo documentaire

Monsieur JOLIVET indique qu'actuellement une vidéo documentaire est en cours de réalisation par Studio Web Communication situé à Vierzon pour un coût de 3 600 € TTC (AELB : 60 %, Région : 20 %, SIVY : 20 %). Il précise que les prises de vues ont démarrées en Août et la dernière journée s'est déroulée le 06 Septembre 2016 soit au total 5 jours de terrains et en complément la création d'infographies avec le Syndicat. Une dernière demi-journée est prévue pour le 16 septembre, le montage s'effectue pour un rendu de la prestation en octobre.



## Site internet

Monsieur JOLIVET précise que le nouveau site internet du Syndicat réalisé en interne pour un coût de 150 € TTC est en ligne. Il détaille les nouvelles rubriques auprès des élus et mentionne le lien entre les Communes et le Syndicat.

Madame RASSON indique avoir été sur le nouveau site qu'elle apprécie.

## DISCUSSION ACQUISITION FONCIERE

Monsieur JOLIVET évoque la proposition d'acquisition foncière d'un propriétaire, de 23ha, et rappelle le contexte. Monsieur HATTIER étant sans acquéreur actuellement avec un expert forestier ont motivés l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le SAGE Yèvre-Auron. Il s'agit d'une parcelle classée zone humide sur la Commune de Saint-Germain-du-Puy de 23 ha de peupleraie (traitée en 2012/2014).

Monsieur JOLIVET indique les possibilités financières « affichée » de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

### → Restaurer ou recréer les zones humides dégradées

Inventaire des zones humides	60 %	Dans le territoire d'un Sage ou d'un contrat territorial
Travaux de restauration des zones humides	60 %	Contrat territorial ou convention de gestion durable
Études foncières	80 %	
Animation et veille foncière	60 %	
Acquisition de zones humides	80 %	
Avance remboursable aux Safer pour l'acquisition de zones humides	100 %	Remboursable dans un délai maximum de 2 ans

### → Préserver et maintenir en bon état les milieux aquatiques

Travaux d'entretien des cours d'eau ou des zones humides	40 %	Contrat territorial ou convention de gestion durable
Mesures agro-environnementales (liste des engagements unitaires éligibles validée par le conseil d'administration)	50 %	du montant défini dans les PDRR ; cofinancement obligatoire

Monsieur JOLIVET mentionne les différentes propositions de fin 2016/début 2017 :

- analyser en interne l'acquisition foncière du SIVY : but, objectifs, possibilités,
- proposer une prestation pour évaluer le coût de l'acquisition foncière,
- lancer une prestation pour la connaissance écologique plus précise du site, la restauration du site (ancienne peupleraie), le développement d'aménagements pour l'ouverture au public,
- proposer éventuellement une visite du site aux élus pour l'automne 2016.

Monsieur POLICARD (Commune de Farges-en-Septaine) mentionne que la zone inondable qu'on l'achète ou pas restera vite en friche.

Madame RASSION (Commune de La Chapelle-Saint-Ursin) demande si l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ne peut pas acquérir directement la parcelle.

Monsieur JOLIVET mentionne que l'AELB peut intervenir en subventionnant.

Monsieur MAROT (Commune de Morogues) s'interroge sur le moyen humain qui lui paraît relativement faible.

Monsieur BENOIT mentionne que l'accueil d'un service civique pourra être étudié.

Monsieur DESHOULIERES (Commune de Rians) stipule qu'il faut définir le projet.

Monsieur POLICARD (Commune de Farges-en-Septaine) demande si la parcelle est dessouchée.

Monsieur JOLIVET répond que non.

Monsieur ROMAIN (Commune de Villequiers) demande même si nous ne connaissons pas le coût si un rapprochement terre agricole / constructible a été effectué.

Monsieur JOLIVET indique que la zone n'est pas constructible.

Madame RASSION (Commune de La Chapelle-Saint-Ursin) mentionne d'être vigilant sur l'entretien.

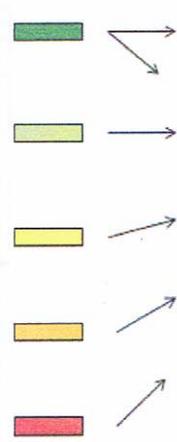
Monsieur BENOIT conclut en précisant que le Syndicat avec l'accord des élus va travailler, étudier le projet, les coûts, moyens...

## FUSION SIVY-SIABV

Monsieur JOLIVET évoque qu'une prochaine réunion de travail est à fixer pour évoquer les statuts et la clé de répartition avec l'affinage de mitoyenneté, l'utilisation des cartes cours d'eau...

Via le tableau ci-dessous vous retrouverez les tendances financière 2017 :

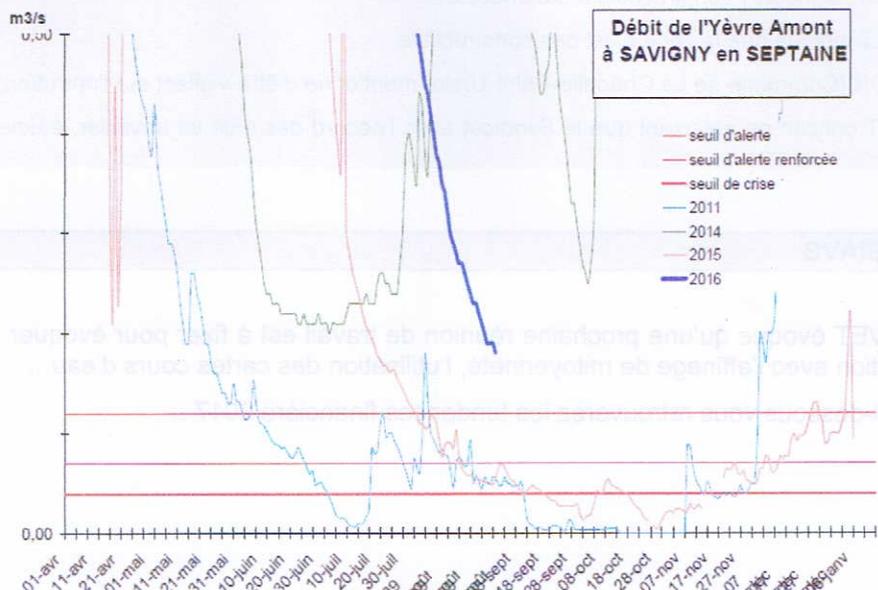
Communes SIVY 2017	pourcentage commune dans le BV	Pourcentage pop corrigée	pourcentage linéaires rives	90% pop corrigé 10% linéaire rive 2016	rapport aux contributions actuelles	Base actuelle SIVY (2015-2020)	Cotisation SIAVB 2016	Cotisations 2016 SIVY / SIAVB
Allogny	100.00%	0.87%	4.17%	1.20%		169.5 €	2 018.8 €	2 188.3 €
Allouis	100.00%	0.84%	4.11%	1.17%		1 062.8 €	894.8 €	1 957.6 €
Aubinges	100.00%	0.29%	1.15%	0.38%		797.0 €		797.0 €
Avord	97.86%	2.24%	1.99%	2.22%		3 791.7 €		3 791.7 €
Azy	42.98%	0.18%	0.16%	0.18%		274.8 €		274.8 €
Baugy	100.00%	1.25%	2.95%	1.42%		2 693.9 €		2 693.9 €
Berry-Bouy	100.00%	1.00%	3.59%	1.26%		2 250.2 €		2 250.2 €
Bourges	68.64%	39.57%	4.25%	36.03%		61 769.4 €		61 769.4 €
Brécay	100.00%	0.77%	0.55%	0.75%		1 238.4 €		1 238.4 €
Chaumoux-Marcilly	20.89%	0.02%	0.11%	0.03%		57.2 €		57.2 €
Couy	30.18%	0.09%	0.09%	0.09%		185.5 €		185.5 €
Étréchy	66.04%	0.38%	0.60%	0.40%		412.6 €		412.6 €
Farges-en-Septaine	100.00%	0.88%	1.12%	0.91%		1 553.2 €		1 553.2 €
Foëcy	61.71%	1.09%	1.27%	1.11%		1 925.4 €		1 925.4 €
Fussy	100.00%	1.70%	1.64%	1.69%		2 877.4 €		2 877.4 €
Gron	99.06%	0.41%	1.92%	0.56%		1 097.9 €		1 097.9 €
Humbligny	34.64%	0.05%	0.64%	0.11%		258.2 €		258.2 €
La Chapelle-Saint-Ursin	83.73%	2.39%	0.23%	2.18%		3 610.1 €		3 610.1 €
Les Aix-d'Angillon	100.00%	1.60%	1.30%	1.57%		2 926.2 €		2 926.2 €
Marmagne	99.60%	1.70%	4.46%	1.97%		3 348.6 €		3 348.6 €
Mehun-sur-Yèvre	83.86%	4.83%	3.63%	4.71%		8 027.7 €		8 027.7 €
Menetou-Salon	57.00%	0.80%	1.51%	0.87%		1 703.7 €		1 703.7 €
Méry-ès-Bois	58.94%	0.29%	3.48%	0.61%			3 178.4 €	3 178.4 €
Montigny	50.93%	0.16%	0.00%	0.15%		296.2 €		296.2 €
Morogues	74.50%	0.26%	2.43%	0.48%		1 125.1 €		1 125.1 €
Moulins-sur-Yèvre	100.00%	0.69%	1.78%	0.80%		1 357.5 €		1 357.5 €
Neuvy-sur-Barangeon	56.62%	0.61%	4.77%	1.03%			2 731.7 €	2 731.7 €
Nohant-en-Gout	100.00%	0.49%	0.80%	0.52%		969.2 €		969.2 €
Osmoy	100.00%	0.23%	1.41%	0.35%		619.9 €		619.9 €
Parassy	42.74%	0.15%	0.83%	0.22%		500.1 €		500.1 €
Pigny	100.00%	0.71%	0.38%	0.68%		1 082.9 €		1 082.9 €
Quantilly	100.00%	0.38%	1.15%	0.46%		857.2 €		857.2 €
Rians	100.00%	0.86%	1.85%	0.96%		1 830.9 €		1 830.9 €
Saint-Céols	100.00%	0.02%	0.23%	0.04%		53.2 €		53.2 €
Saint-Doulchard	100.00%	7.96%	2.82%	7.45%		12 556.1 €		12 556.1 €
Saint-Éloy-de-Gy	100.00%	1.33%	2.67%	1.46%		2 498.6 €		2 498.6 €
Saint-Laurent	57.05%	0.22%	2.26%	0.43%			1 495.3 €	1 495.3 €
Sainte-Solange	100.00%	1.01%	2.32%	1.14%		2 257.6 €		2 257.6 €
Saint-Georges-sur-Moulon	100.00%	0.64%	1.09%	0.68%		1 283.4 €		1 283.4 €
Saint-Germain-du-Puy	100.00%	4.28%	4.37%	4.29%		7 076.8 €		7 076.8 €
Saint-Martin-d'Auxigny	100.00%	1.95%	1.73%	1.93%		3 115.7 €		3 115.7 €
Saint-Michel-de-Volangis	100.00%	0.40%	1.22%	0.48%		847.6 €		847.6 €
Saint-Palais	93.83%	0.51%	2.16%	0.67%		917.1 €	420.0 €	1 337.1 €
Savigny-en-Septaine	58.86%	0.35%	1.08%	0.42%		774.0 €		774.0 €
Soulangis	100.00%	0.40%	1.25%	0.48%		981.8 €		981.8 €
Vasselay	100.00%	1.08%	1.56%	1.13%		1 805.0 €		1 805.0 €
Vierzon	36.92%	8.55%	2.87%	7.98%		11 827.7 €	229.2 €	12 056.9 €
Vignoux-sous-les-Aix	100.00%	0.61%	1.36%	0.69%		1 201.3 €		1 201.3 €
Vignoux-sur-Barangeon	100.00%	1.82%	3.31%	1.97%		188.9 €	1 597.3 €	1 786.2 €
Villabon	100.00%	0.48%	0.94%	0.52%		1 007.5 €		1 007.5 €
Villequiers	69.31%	0.29%	1.81%	0.44%		936.1 €		936.1 €
Vouzeron	64.73%	0.31%	4.62%	0.74%			2 221.5 €	2 221.5 €
	77.99%	100.00%	100.00%	100.00%		160 000.0 €	14 787.1 €	174 787.1 €

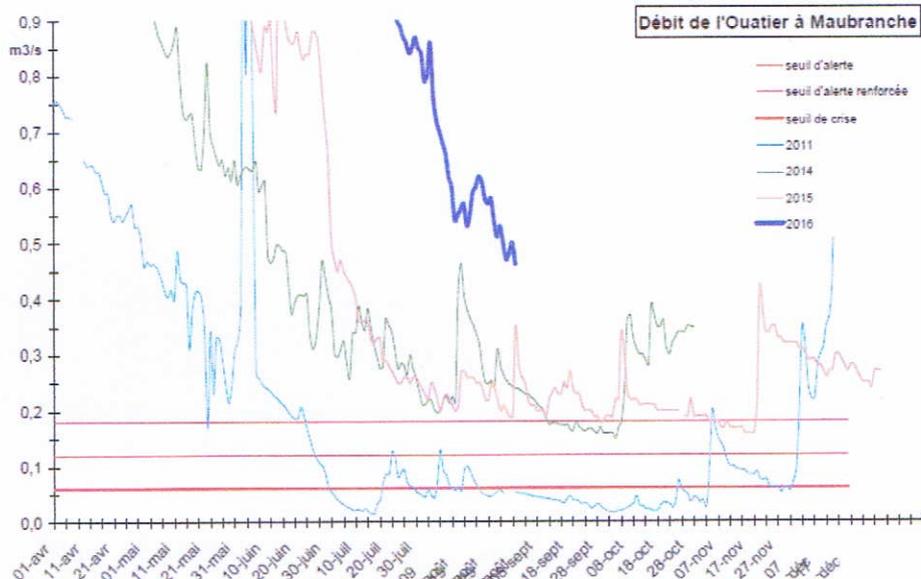
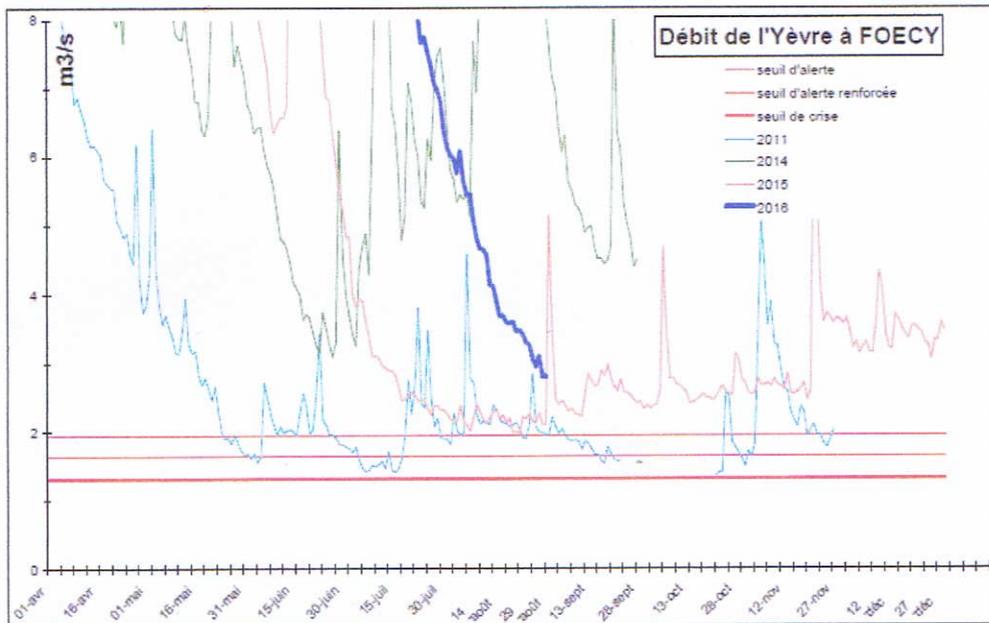


**POINT SUR LA RESSOURCE EN EAU**

Monsieur JOLIVET indique que Monsieur DUPERAT était présent à la cellule de crise le 26 août 2016 et que les premières mesures de restrictions concernent :

- le passage en alerte du bassin versant de l'Aubois,
- le passage en alerte renforcée des bassins versants du Cher et de l'Arnon amont,
- le maintien en alerte du bassin versant de la Petite Sauldre,
- le maintien en crise du bassin versant de l'Indre.





**Le prochain Conseil Syndical est programmé :  
le Mardi 22 Novembre 2016 à 18h00, salle espace expositions Ville de Bourges**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h00 suivi d'une collation.

Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

22 SEP. 2016



le Président du SIVY

Monsieur Gilles BENOIT

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA VALLEE D'YEVRE**  
Siège : Mairie de BOURGES